

Jeunes Parisiens de Paris

Philippe PRINCE, Président

philippe.prince@laposte.net

Monsieur Gérard LONGUET
Ministère de la Défense
Ilot Saint Germain
231, boulevard Saint Germain
75005 Paris

Paris, le 29 juin 2011

Objet : Compatibilité des projets urbains « Balard » / « Tour Triangle », à Paris 15^{ème} arrondissement

Monsieur le Ministre,

Le projet « Balard » a été retenu par le Chef de l'Etat en décembre 2007, sur la proposition du ministre de la Défense, en Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP).

Il vise à implanter et à regrouper d'ici fin 2014, l'administration centrale du ministère de la Défense à Paris, sur le site de Balard, à Paris 15^{ème} arrondissement.

Ce projet devrait répondre à quatre objectifs :

- améliorer la gouvernance ministérielle en regroupant autour du ministre, les organismes et les responsables qui y contribuent,
- mutualiser les moyens de fonctionnement pour une gestion modernisée et économe,
- gérer de façon plus rationnelle les emprises immobilières parisiennes du ministère, en contribuant ainsi aux besoins financiers opérationnels des armées,
- améliorer les conditions de travail des personnels destinés à travailler sur ce site (proximité, collégialité, efficacité des réseaux informatiques).

Par ailleurs, le Conseil de Paris a voté le 29 mars 2011 un protocole d'accord avec Viparis, filiale d'Unibail, et avec la Chambre de commerce de Paris, pour la construction d'un immeuble de très grande hauteur à la Porte de Versailles : la « Tour Triangle ».

D'ici 2017, le 15^{ème} arrondissement de Paris devrait donc se doter d'un gratte-ciel de :

- 180 mètres de hauteur,
- 160 mètres de longueur, implanté le long de l'avenue Ernest Renan (200 mètres de long dans sa plus grande dimension),
- 35 mètres de profondeur, sa forme effilée voyant ce dernier chiffre diminuer jusqu'à 18 mètres au sommet,
- orienté perpendiculairement au périphérique et au Boulevard Victor,
- partiellement ouvert au public.

Le chantier en question devrait démarrer après la révision du plan local d'urbanisme fin 2011, et après le dépôt du permis de construire en 2012.

Conçu par l'agence d'architecture suisse Herzog & de Meuron, ce second projet urbain est une initiative privée portée par Unibail Rodamco, en lien avec la Chambre de Commerce de Paris et avec l'actuel concessionnaire du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, la société Viparis, filiale d'Unibail Rodamco.

Enfin, une nouvelle présentation du projet « Tour Triangle » a été effectuée à l'occasion du dernier Conseil d'Arrondissement C.I.C.A. qui s'est tenu le 22 juin 2011, à la mairie du 15^e (C.I.C.A. = Comité d'Initiative et de Concertation d'Arrondissement).

Surpris par la proximité d'implantation de ces deux projets urbains, j'ai questionné les architectes lors de ce Conseil d'Arrondissement C.I.C.A., désirant savoir si des réunions de concertation avaient eu lieu avec les autorités militaires.

Le Chef de Projet de l'agence d'architecture Herzog & de Meuron m'a répondu que non...

Compte tenu de la localisation et de l'emprise foncière du gratte-ciel à venir, Porte de Versailles, je souhaiterais savoir si le Ministère de la Défense juge le projet « Tour Triangle » compatible avec celui du nouveau Ministère, au point de vue de la sécurité des installations militaires, celui des servitudes aéronautiques, et enfin, celui de l'émission et la réception des ondes radio ?

Je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à ce courrier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe PRINCE